



Rapport annuel de la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées

Année 2011



SOMMAIRE

I. REALISATIONS DE L'ANNEE 2011

1.1. CADRE BATI

- 1.1.1. ELABORATION DES DIAGNOSTICS ET DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE
- 1.1.2. RECENSEMENT DES OFFRES LOCATIVES DE LOGEMENTS ACCESSIBLES

1.2. VOIRIE ET AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

- 1.2.1. DIAGNOSTICS ET PLANS DE MISE EN ACCESSIBILITE
- 1.2.2 REALISATION DE TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE

2. ORIENTATIONS PREVUES EN 2012

2.1. CADRE BATI

- 2.1.1. ELABORATION DES DIAGNOSTICS ET DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE
- 2.1.2. RECENSEMENT DES OFFRES LOCATIVES DE LOGEMENTS ACCESSIBLES

2.2. VOIRIE ET AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

- 2.2.1. DIAGNOSTICS ET PLANS DE MISE EN ACCESSIBILITE
- 2.2.2 REALISATION DE TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE

3. PROPOSITIONS DE LA CIA POUR AMELIORER LA MISE EN ACCESSIBILITE DE L'EXISTANT

4. ANNEXES



PREAMBULE

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », détermine un ensemble de dispositions tant au niveau architectural qu'en terme d'aménagements, touchant au cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics et les systèmes de transports afin de rendre ces locaux et installations accessibles aux personnes handicapées quel que soit le type de handicap (physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique).

Par « cadre bâti » il faut entendre un ensemble comprenant :

- Les locaux d'habitation propriété de personnes privées ou publiques
- Les établissements recevant du public (privés ou publics)
- Les installations ouvertes au public
- Les lieux de travail

L'article 45 de la loi précise également que « la chaîne du déplacement, qui comprend le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics, les systèmes de transport et leur intermodalité, est organisée pour permettre son accessibilité dans sa totalité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite ».

Plusieurs dispositions découlant de cette loi concernent directement les collectivités locales :

→ Pour les communes :

En matière de bâtiments publics :

- Avant le 1er janvier 2011 : obligation de réaliser un diagnostic d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments communaux classés en Etablissements publics Recevant du Public de catégorie 1 à 4
- Avant le 1er janvier 2015 : réalisation de la mise en accessibilité de l'ensemble des ERP leur appartenant ou ceux dont elles assurent la tutelle

En matière de voirie :

Avant le 23 décembre 2009 : élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie

→ Pour la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

En matière de bâtiments publics :

- Avant le 1er janvier 2011 : obligation de réaliser un diagnostic d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments intercommunaux classés en Etablissements publics Recevant du Public de catégorie 1 à 4



- Avant le 1er janvier 2015 : réalisation de la mise en accessibilité de l'ensemble des ERP lui appartenant ou ceux dont elle assure la tutelle

Création d'une commission intercommunale d'accessibilité (obligatoire pour les intercommunalités de + de 5000 habitants)

- Avant le 31 décembre de chaque année : réalisation d'un rapport annuel d'accessibilité
 - Le rapport doit présenter, pour chaque commune de la communauté de communes, les actions en matière d'accessibilité (bâti, voirie, transport, offre en logements accessibles) réalisées l'année écoulée et des perspectives pour l'année suivante. Elle fait le cas échéant des propositions visant à améliorer la situation
 - Le rapport est présenté au Conseil Communautaire. Il est transmis au Préfet, au Président du Conseil Général, au Conseil départemental consultatif des personnes handicapées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par le rapport.

→ Pour les personnes publiques et privées propriétaires d'ERP :

- Avant le 1er janvier 2011 : obligation de réaliser un diagnostic d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments classés en Etablissements publics Recevant du Public de catégorie 1 à 4
- Dispositions spécifiques pour l'Etat : Avant le 1er janvier 2011 : obligation de réaliser un diagnostic d'accessibilité de l'ensemble des bâtiments classés en Etablissements publics Recevant du Public de catégorie 1 à 4

La commission intercommunale d'accessibilité de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg

La Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg a créé par délibération le 4 décembre 2008 sa commission intercommunale d'accessibilité. Elle est présidée par le vice-président de la CCVK en charge de la Solidarité.

Sa composition est jointe en annexe



I. REALISATIONS DE L'ANNEE 2011

1.1. CADRE BATI

1.1.1. ELABORATION DES DIAGNOSTICS ET DES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

La CCVK a organisé, courant 2010, une consultation commune pour la réalisation de 9 études communales et 1 étude intercommunale des diagnostics accessibilité des Établissements Recevant du Public. La commune d'Orbey a organisé sa propre consultation.

La commune de Kayserberg a également confié la réalisation d'un diagnostic spécifique au bâtiment de l'hôtel de ville (monument historique classé) à un prestataire spécifique.

Commune	Date d'achèvement de l'étude	Bâtiments concernés par le diagnostic	Synthèse des conclusions
AMMERSCHWIHR	17/03/2011	Eglise / Presbytère / Ecole maternelle / Ecole élémentaire / Périscolaire / Salle des fêtes / Poste / Caveau / Salle polyvalente / Chapelle Trois Epis / Club House du Golf / Abri-bus	L'estimation du montant des travaux s'élève à 1 186 865 € hors dérogations éventuelles.
FRELAND	10/05/2011	Mairie / Eglise / Presbytère / Ecole primaire / Périscolaire / Ancienne école des filles / Musée du pays Welche / Salle polyvalente / Camping municipal	L'estimation du montant des travaux s'élève à 941 245 € hors dérogations éventuelles.
KATZENTHAL	24/06/2011	Mairie-Ecole / Ecole maternelle / Salle des fêtes / Eglise / Bibliothèque / Chapelle / Commerce multi-services	L'estimation du montant des travaux s'élève à 214 280 € hors dérogations éventuelles.
KAYSERSBERG	12/05/2011	WC publics x 3 / Cimetières x 3 / Chapelles x 3 / Musikhuss / Ateliers municipaux / Presbytère / Eglise Ste Croix / Gendarmerie / Centre administratif / Multi-accueil / Ecole maternelle Bristel / Ecoles Geiler / Musée local / Caveau / Badhus / Musée Schweitzer / Salle des Sports / Tennis / Dojo / Périscolaire / Local ONF / Camping / Club house foot / Etang de pêche / Stand de tir / Résidence hospitalière / Ruine du château	L'estimation du montant des travaux s'élève à 1 198 690 € hors dérogations éventuelles.
KAYSERSBERG – Hôtel de ville	Nov. 2011	Hôtel de ville et annexes	NC
KIENTZHEIM	17/03/2011	Hôtel de Ville / Groupe Scolaire / Maison des Associations / Eglise / Chapelle	L'estimation du montant des travaux s'élève à 504 740 € hors dérogations éventuelles.



LABAROCHE	22/03/2011	Eglise St Joseph / Eglise St Michel / Chapelle / Ecole élémentaire/ Ecole maternelle / Local pompiers / Mairie / Poste / Périscolaire / Salle polyvalente / Maison des associations / Musée / Camping	L'estimation du montant des travaux s'élève à 654 560 € hors dérogations éventuelles.
LAPOUTROIE	16/03/2011	Salle des Loisirs / Eglise de Lapoutroie / Eglise d'Hachimette / Foyer Saint Martin / Ecole maternelle / Périscolaire / Ecole primaire / Mairie	L'estimation du montant des travaux s'élève à 1 114 500 € hors dérogations éventuelles.
LE BONHOMME	23/03/2011	Mairie / Ecole maternelle / Ecole primaire / Eglise / Salle des fêtes / Chapelle / Abri-bus / WC publics / Chalet des bûcherons	L'estimation du montant des travaux s'élève à 138 275 € hors dérogations éventuelles.
ORBAY	21/06/2010	Ecoles / Périscolaire / Salle des fêtes / Cinéma / Eglise Orbey / Eglise Basses Huttes	L'estimation du montant des travaux s'élève à 184.345 € hors dérogations éventuelles.
SIGOLSHEIM	22/03/2011	Ecole maternelle / Ecole primaire / Poste / Périscolaire	L'estimation du montant des travaux s'élève à 335 250 € hors dérogations éventuelles.
CCVK	12/05/2011	Médiathèque / COSEC Orbey / COSEC Kaysersberg / Piscine	L'estimation du montant des travaux s'élève à 212 300 € hors dérogations éventuelles.
	2012	Siège CCVK et annexe CCVK / Multi-accueil d'Orbey	

Synthèse :

→ 12 études achevées

→ 3 études complémentaires (catégorie 5) à réaliser courant 2012

→ 113 ERP diagnostiqués

1.1.2. RECENSEMENT DES OFFRES LOCATIVES DE LOGEMENTS ACCESSIBLES

Immeuble Habitats de Haute Alsace / Ville de Kaysersberg – rue des Tilleuls à Kaysersberg : Achèvement et mise en location, fin décembre 2011 d'une résidence (16 logements) adaptée aux seniors et personnes à mobilité réduite. 3 logements (1 F3 et 2 F2) sont encore disponibles.



1.2. VOIRIE ET AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

1.2.1. DIAGNOSTICS ET PLANS DE MISE EN ACCESSIBILITE

La CCVK a organisé, courant 2009, une consultation commune pour la réalisation des 10 études communales de mise en accessibilité de la voirie et de l'espace public.

Commune	Date d'achèvement de l'étude	Synthèse des conclusions
AMMERSCHWIHR	07/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = 54% (Ammerschwih village) - 58% (Trois Epis) Après travaux préconisés = 99% (Ammerschwih village) - 97,5% (Trois Epis) Coût total des travaux préconisés = 287.085€ (Ammerschwih village) – 26.960€ (Trois Epis)
FRELAND	27/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = 57% Après travaux préconisés = 99% Coût total des travaux préconisés = 152.090€
KATZENTHAL	20/01/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = 55% Après travaux préconisés = 96% Coût total des travaux préconisés = 871.070€
KAYSERSBERG	21/12/2009	Taux d'accessibilité global avant travaux = 52-56% Après travaux préconisés = 96-100% Coût total des travaux préconisés = 1.600.070€
KIENTZHEIM	08/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = 53% Après travaux préconisés = 100% Coût total des travaux préconisés = 123.300€
LABAROCHE	06/09/210	Taux d'accessibilité global avant travaux = 58% Après travaux préconisés = 98,6% Coût total des travaux préconisés = 70.670€
LAPOUTROIE	22/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = 56% (Lapoutroie) - 60% (Hachimette) Après travaux préconisés = 98,6% (Lapoutroie) - 94% (Hachimette) Coût total des travaux préconisés = 154.200€ (Lapoutroie – 50.785€ (Hachimette)
LE BONHOMME	21/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = 56% Après travaux préconisés = 98,6% Coût total des travaux préconisés = 195.750€



ORBÈY	26/04/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = 59% Après travaux préconisés = 97% Coût total des travaux préconisés = 184.140€
SIGOLSHEIM	28/05/2010	Taux d'accessibilité global avant travaux = 59% Après travaux préconisés = 100% Coût total des travaux préconisés = 150.670€

Synthèse :

- Toutes les études communales sont réalisées
- Taux d'accessibilité global avant travaux pour l'ensemble du territoire : 56,8%
- Taux d'accessibilité global après travaux préconisés pour l'ensemble du territoire : 98,20%
- Coût total des travaux préconisés pour l'ensemble du territoire : 3.866.790€

1.2.2 REALISATIONS DE TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE 2011

Commune	Nature des travaux	Localisation	Coût des travaux (HT)
AMMERSCHWIHR	Aménagement des abords du bâtiment permettant son accès aux personnes à mobilités réduites.	Salle polyvalente	4.000€ hors travaux en régie
	Aménagement des abords du bâtiment permettant son accès aux personnes à mobilités réduites.	Hôtel de ville	NC
	Création d'un nouvel accès PMR	Bureau de Poste	2.867€ pour les mains courantes. Les autres travaux étant inclus dans l'aménagement espaces publics centraux
	Aménagement des espaces publics centraux : Signalisation d'entrée et de sortie de la zone « 30 ». Suppression des seuils des cheminements piétons. Cheminements complètement dégagés d'1,40m minimum, sans obstacles ou mobilier bas.	Rues de la Légion-Etrangère, des cigognes, grand-rue (entre intersections cigognes et bergers), des Seigneurs, des Chasseurs Besombes et Brunet, de la Reconnaissance, du général	NC



	Dévers maxi des trottoirs 2%. Pente maxi des trottoirs 2% Granularité en surface des revêtements 5/15mm maxi Mise en place de plateaux surélevés. Place de stationnement adaptée pour personnes à mobilités réduites	de Gaulle et places du général de Gaulle, de la Sinne, du Stockbrunnen, de l'homme sauvage.	
	Création d'un nouvel escalier incluant la mise aux normes des emmarchements et la mise en place de lisses métalliques	Place du Gal De Gaulle	
FRELAND	Places de stationnement adaptées	Eglise, Grand' rue, salle des fêtes	NC
KATZENTHAL	Places de stationnement adaptées	Eglise	NC
	Marquage cheminement piéton	Ecole maternelle/arrêt de bus	NC
KAYSERSBERG	Aménagement de 2 passages piéton	Allée Stoecklin et rue de la gare	4.700€
KIENTZHEIM	Pose d'un enrobé	Salle du Hirtenhaus	NC
	Installation d'une main courante et de bandes visuelles	Ecole	953€
LABAROCHE	NC		
LAPOUTROIE	Mise en conformité de la signalisation de la place de stationnement	Parking Eglise	100€
	Mise en conformité de la signalisation de la place de stationnement	Parking Foyer St Martin	300€
	Déplacement d'obstacles situés sur le cheminement	Rue du Gal Dufieux	100€
	Mise en conformité de la signalisation de la place de stationnement	Parking Poste	100€
LE BONHOMME	Pas de travaux réalisés		
ORBAY	Finalisation de l'entrée du bâtiment et place de stationnement réservée pour handicapé	Bibliothèque	NC
SIGOLSHEIM	NC		

Synthèse :

→ Réalisation de travaux de mise en accessibilité à Ammerschwyr, Kientzheim, Kaysersberg, Lapoutroie et Orbey





Ammerschwyr – Hôtel de Ville : Pose de mains courantes



Ammerschwyr – Poste : Aménagements de l'accès



Ammerschwyr – Place de la Sinne : Aménagements



Ammerschwyr – Place du Gal De Gaulle : Aménagements



2. ORIENTATIONS PREVUES EN 2012

2.1. CADRE BATI

2.1.1. DIAGNOSTICS ET TRAVAUX D'ACCESSIBILITE

La CIAPH préconise la réalisation rapide des travaux « légers » préconisés par les diagnostics d'accessibilité des ERP.
Elle relaye donc la proposition de la commune de Lapoutroie de procéder à un achat groupé de nez de marche et de bandes podotactiles destinés à l'aménagement des escaliers.

2.1.2. RECENSEMENT DES OFFRES LOCATIVES DE LOGEMENTS ACCESSIBLES

Le recensement des logements accessibles prévu en 2011 n'a pas été réalisé.
Sa réalisation est programmée pour 2012 en s'appuyant sur la méthodologie proposée par le vademecum « Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles » publié en mai 2011 par la « Délégation Ministérielle à l'Accessibilité »
→ <http://goo.gl/q7xQ7>

2.2. VOIRIE ET AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS

2.2.1. DIAGNOSTICS ET PLANS DE MISE EN ACCESSIBILITE

Les DDT 67 et 68 réfléchissent à la définition d'un délai de réalisation des travaux de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics identique à celui fixé pour les ERP.
La CIAPH recommande donc aux communes d'engager les travaux préconisés par les plans de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics.



2.2.2 TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE PREVUS EN 2012

Détail des travaux programmés en 2012 :

Commune	Nature des travaux	Localisation	Coûts prév.(HT)
AMMERSCHWIHR	Mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics afin de garantir des déplacements aisés pour les personnes à mobilité réduite.	Grand-rue (intersection cigognes et route du vin). Place du 18 décembre.	NC
FRELAND	Pas de travaux prévus		
KATZENTHAL	Aménagement de l'accès	Terrain de jeux	NC
KAYSERSBERG	Aménagement de 11 passages piéton	Rue du 18 décembre et Rocade Verte	25.850€
	NC	Cour du château	10.000€
	NC	Hôtel de ville	100.000€
	NC	Sanitaires publics	10.000€
	NC	Presbytère	20.000€
KIENTZHEIM	Aménagement de places de stationnement adaptées	Eglise et maison des associations	NC
LABAROCHE	NC		
LAPOUTROIE	Mise en conformité du nombre de places de stationnement adaptées	Parking Mairie	2.100€
	Mise en conformité des revêtements de sol	Accès Mairie	6.220€
	Création d'un bateau, marquage au sol et bande d'éveil	Escalier accès parvis Mairie	3.635€
	Elargissement du cheminement en enrobés et création d'un arrêt « en avancé »	Arrêt de bus Mairie	7.200€
	Elargissement du cheminement	Trottoir devant la Mairie	5.300€
	Création d'un bateau, marquage au sol et bande d'éveil	Traversée ru Dufieux devant la Mairie	8.200€
	Création d'un bateau, marquage au sol et bande d'éveil	Rue du Gal Dufieux	8.200€
	Création de places de stationnement adaptées	Hachimette – Rue de la 5 ^{ème} DB	2.100€
	Elargissement du cheminement piéton	Hachimette – Rue de la 5 ^{ème} DB	21.180€
		Aménagement des escaliers (mains courantes, nez de marche, bandes visuelles et pédotactiles)	Bâtiments publics (Foyer St Martin, salle des loisirs, églises,...)
LE BONHOMME	Programmation des travaux lors du vote du BP en mars 2012		
ORBEY	Aménagement d'une place et d'une rampe d'accès PMR, ainsi qu'un bloc sanitaire spécifique comprenant une douche, un lavabo et un WC.	Sanitaires du camping Lefébure	NC
SIGOLSHEIM	NC		
CCVK	Programmation des travaux lors du DOB en février 2012		



Synthèse :

→ Travaux en cours à et Kaysersberg

→ Travaux programmés à Ammerschwihr, Kaysersberg, Kientzheim, Lapoutroie et Orbey

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées sollicite les communes afin qu'elles transmettent systématiquement à la CCVK une description (avec photo) des travaux réalisés au cours de l'année.

3. PROPOSITIONS DE LA CIA POUR AMELIORER LA MISE EN ACCESSIBILITE DE L'EXISTANT

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité des Personnes Handicapées rappelle l'existence de financement pour les travaux de mise en accessibilité et notamment :

- le **Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)** qui a décidé de mettre en œuvre de nouvelles mesures en faveur de l'accessibilité à l'environnement professionnel, notamment des mesures concernant l'accessibilité des locaux professionnels.

→ <http://www.fiphfp.fr/spip.php?article1159>

- la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2012



4. ANNEXES

4.1 LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALE D'ACCESSIBILITE AU 31/12/2011

Représentants les élus

Jean-Marie	FRITSCH	Maire	AMMERSCHWHIR
André	THOMANN	Adjoint	AMMERSCHWIHR
Michel	BATOT	Adjoint	FRELAND
Martine	THOMANN	1ère Adjointe	FRELAND
Isabelle	DOMSKI	Conseillère	KATZENTHAL
Nicole	TISSERAND	Maire	KATZENTHAL
Sylvie	HOOG	Adjointe	KAYSERSBERG
Jean-Marc	GOERG	Conseiller	KAYSERSBERG
Sylvie	SALVI	Conseillère	KIENTZHEIM
Roland	ZETTL	Adjoint	KIENTZHEIM
Rémi-Serge	RICHARD	Conseiller	KIENTZHEIM
Gérard	GRIMONT	Adjoint	LABAROCHE
Dominique	KLINKLIN	Adjointe	LABAROCHE
Jacky	FUNK	Conseiller	LAPOUTROIE
Christian	DIDIERJEAN	Adjoint	LAPOUTROIE
Florent	PETITDEMANGE	Conseiller	LE BONHOMME
Jean François	BOTTINELLI	Adjoint	LE BONHOMME
Marc	STEHLE	Adjoint	ORBAY
Serge	BIANCHI	Conseiller	ORBAY
Agnès	GSTADLER	Conseillère	SIGOLSHEIM
Agnès	MARCINEK	Conseillère	SIGOLSHEIM

Représentants les associations d'usagers et de personnes handicapées

Marie-Odile	FUNK	LAPOUTROIE
Denise	FAVREL	SIGOLHEIM
Jean Claude	FRITSCH	KIENTZHEIM



Contact

COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG

31 rue du Geisbourg

68240 KAYSERSBERG

Tél. : 03.89.78.21.55

info@cc-kaysersberg.fr

Elu référent :

M. Jean Marie FRITSCH, vice-président et Maire d'Ammerschwihr

Technicien référent :

Mme Valérie BRONNER, Agent de développement

